



Telephone  
+44 (0)1727 875 544

Email  
[itsci@internationaltin.org](mailto:itsci@internationaltin.org)

Website  
<http://www.itsci.org>

International Tin Association Ltd  
Secretariat du Programme ITSCI  
Unit 3, Curo Park, Frogmore,  
St. Albans, Herts AL2 2DD, UK

6 Janvier, 2020

## Déclaration de l'ITSCI sur les poursuites judiciaires concernant les décès dus à l'exploitation minière du cobalt congolais

Les médias ont identifié cinq sociétés américaines nommées comme défendeurs dans un procès intenté par le cabinet d'avocats des droits humains International Rights Advocates au nom de 14 parents et enfants de la RDC. Les sociétés auraient eu connaissance de cas de décès et de blessures graves d'enfants travaillant dans des mines de cobalt dans leurs chaînes d'approvisionnement [Affaire 1:19-cv-03737, déposée le 15 décembre 2019 à Washington DC]. Le paragraphe 16 de la plainte cite l'extrait suivant de l'étude d'Apple : "*...Déclaration de 2018 sur les efforts déployés pour lutter contre la traite des êtres humains et l'esclavage dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement* 'qui en partie, mentionne le mécanisme de dénonciation de l' ITSCI en RDC.

Nous tenons à souligner que notre programme ITSCI s'est engagé à aider les entreprises à s'approvisionner en **étain, tantale et en minéraux de tungstène** en RDC et dans d'autres pays avec des normes confirmés de manière indépendante être en phase avec les recommandations du Guide de l'OCDE sur la diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables de minerais dans les zones touchées par des conflits et à haut risque. **L'ITSCI n'exerce aucune activité liée aux mines de cobalt ou à la chaîne d'approvisionnement en cobalt** auquel ce procès se rapporte. Outre Apple, une entreprise qui a soutenu et encouragé les activités de l'ITSCI durant plusieurs années, aucune autre société citée dans le procès n'est membre de notre programme. Il n'y a pas de sites miniers couverts par l'ITSCI dans la ceinture de cuivre entre Kolwezi et Likasi, où l'on produit du cobalt.

La poursuite reconnaît qu'il existe des programmes volontaires visant à améliorer ou à rendre plus responsable l'approvisionnement en cobalt, mais elle remet en question le succès de la traçabilité du cobalt uniquement par le biais des " modèles de sites " blockchain ou d'autres technologies. Nous tenons à préciser que l'ITSCI n'est pas responsable de l'étiquetage ou de la traçabilité du cobalt, et les activités et projets sur le cobalt de toutes les parties prenantes qui pourraient être en commun avec les parties prenantes de l'ITSCI ne sont absolument pas liés à notre programme.

Nous convenons que la technologie ou la traçabilité ne peuvent à elles seules résoudre les problèmes difficiles qui se posent sur le terrain, bien qu'elles constituent un élément nécessaire des cinq étapes de diligence raisonnable recommandées par l'OCDE pour parvenir à une amélioration progressive.